



Commerçants d'habillement  
et de chaussures

A vos côtés durant  
toute votre vie  
professionnelle.

[allianz.fr/pro](http://allianz.fr/pro)

Avec vous de A à Z

**Allianz** 

# Allianz et les professionnels : une relation fondée sur des valeurs et des services

La confiance



**N°1 mondial**  
en assurance de biens  
et de responsabilité



Présent dans plus de  
**70 pays** avec **85 millions**  
de clients



**Solidité financière :**  
meilleures notations financières  
(AA assortie d'une « perspective  
stable » attribuée par S&P)

L'innovation



Prise en charge des  
**cyber-risques** pour défendre  
votre e-réputation



**1<sup>er</sup> assureur** en France  
à proposer une assurance à tarif  
réduit pour les véhicules  
semi autonomes



L'accélérateur Allianz soutient  
les **start-ups innovantes**

## Bien vous conseiller pour bien vous protéger



### Un diagnostic de vos locaux offert

Votre Agent Général Allianz peut se rendre dans vos locaux.

C'est un moment privilégié pour :

- identifier les risques de votre activité,
- bénéficier de conseils de prévention,
- obtenir des conseils vous permettant d'éviter tout « trou » de garanties.

### Le contrôle de vos installations électriques : c'est important

Une vérification annuelle des installations électriques permet de limiter le risque incendie. Nous avons négocié pour vous des tarifs compétitifs avec nos prestataires agréés.

### Votre bilan protection sociale et retraite offert

Votre Agent Général Allianz définit, à partir de votre régime professionnel et de vos documents comptables, votre besoin de revenu en cas par exemple d'arrêt de travail ou de retraite.

### Une aide à l'élaboration de votre Document Unique obligatoire

Tout employeur, d'au moins un salarié, doit élaborer le Document Unique « d'évaluation des risques pour la sécurité et la santé des travailleurs », comportant un inventaire des risques et un plan d'actions de prévention.

**Allianz vous fait bénéficier de tarifs privilégiés via son partenaire Aequalis.**

## Rapidement aidé et indemnisé pour poursuivre votre activité



### Une assistance en cas de sinistre dans vos locaux

Pour nos assurés en multirisque professionnelle, Mondial Assistance intervient dans les situations d'urgence pour organiser et prendre en charge le nettoyage et la mise en sécurité des locaux sinistrés, vous aider à la recherche d'un local et au transfert de votre mobilier et de vos stocks.

### Des solutions d'indemnisation rapide

Selon le type de dommages, Allianz vous proposera :

- Solution Règlement immédiat<sup>(1)</sup> si nous sommes d'accord sur l'estimation des réparations sans besoin de recourir à une expertise,
- Solution Votre expert connecté, l'Expert vous propose d'utiliser votre smartphone pour réaliser une expertise à distance<sup>(1)</sup>,
- Solution Votre artisan à votre service qui permet l'intervention d'un artisan qualifié et disponible rapidement plutôt qu'un règlement<sup>(1)</sup>.

### L'accès à un réseau de soins de santé

Notre réseau de soins partenaire **Santéclair** a négocié auprès de 7 500 professionnels de santé des **tarifs attractifs** (exemple : jusqu'à 40% d'économies en moyenne sur verres et traitement de 3 grandes marques de verre, de 15 à 20% de moins sur prothèses dentaires et orthodontie et jusqu'à 40% en implantologie dentaire par rapport aux prix moyens du marché). Bénéficiez de services privilégiés et du tiers payant.

### Une offre de services au travers de l'ANCRE

Association souscriptrice de nombreux contrats collectifs d'épargne, retraite et prévoyance garantis par Allianz.

En charge des intérêts collectifs des adhérents, elle vous propose également de nombreux services dont une Protection Juridique sur les litiges fiscaux, sociaux et successoraux et des informations juridiques par téléphone.

(1) Solutions proposées sous réserve d'éligibilité : informations disponibles auprès de votre Agent Général Allianz.



Un réseau  
d'**Agents Généraux**  
**spécialistes** des Professionnels

L'expertise



**Labels d'Excellence**  
des dossiers de l'Épargne :  
nos contrats régulièrement  
récompensés



**1** détaillant en prêt-à-porter ou  
en chaussures **sur 5** nous fait  
déjà confiance



**1 800 Agents**  
**Généraux**



Votre Agent Général est  
un **chef d'entreprise**  
comme vous



Proche de vous  
dans une relation pérenne :  
durée moyenne d'activité  
de **15 ans**

La proximité

## A tout moment informé pour gagner un temps précieux

### Votre Agent Général Allianz, toujours disponible

Proche de vous et réactif, il est à votre écoute et vous répond dans les meilleurs délais. Il vous reçoit à son agence ou se déplace sur les lieux de votre magasin.

### Votre Espace Client via Allianz.fr

- En auto, habitation, santé, consultez vos contrats, obtenez vos attestations d'assurance ou déclarez un sinistre.
- Géolocalisez les 7 500 professionnels de la santé partenaires (dont 3 050 opticiens et 3 000 chirurgiens-dentistes).
- Calculez en ligne le reste à charge sur votre devis dentaire.
- Demandez le remboursement en ligne de vos soins non remboursés par la Sécurité sociale (ostéopathes par exemple).

### Rejoignez la communauté Allianz pour les pros sur LinkedIn

Retrouvez toutes les actualités à destination des professionnels, témoignages, avis d'experts, conseils pratiques. Partagez-les et développez votre réseau.

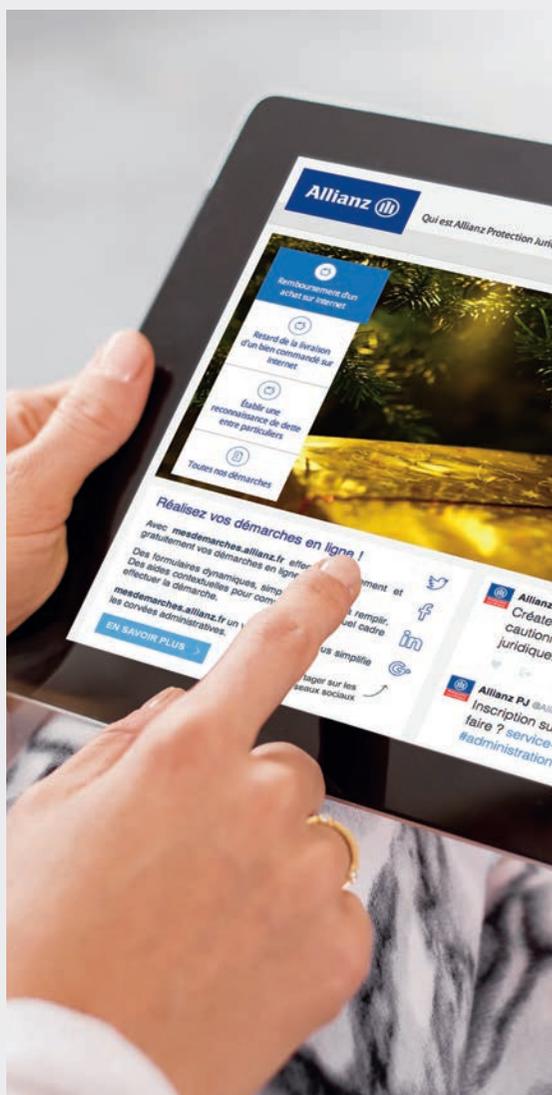
### Un site qui simplifie vos démarches administratives

Avec mesdemarches.allianz.fr, effectuez rapidement et gratuitement vos démarches professionnelles. Des formulaires dynamiques, simples à remplir, pour vous aider à mettre fin à votre bail commercial, rompre une période d'essai ou changer les statuts de votre société.

### La retraite facile avec Allianz

Tous les clients Allianz en épargne-retraite bénéficient de services Mondial Assistance.

- Réponses à vos questions sur la retraite par téléphone (numéro non surtaxé).
- Tarifs préférentiels pour des services d'aide à la reconstitution de carrière et la liquidation de la retraite.





## Nos réponses expertes adaptées à votre métier de détaillant en prêt-à-porter ou en chaussures

Allianz est à vos côtés pour vous protéger ainsi que votre famille.



### La protection de votre activité

- **Multirisque professionnelle** pour assurer vos locaux, votre matériel professionnel, vos stocks, indemniser votre perte de marge brute à la suite d'un incendie, d'une inondation, d'un vol avec effraction. Sans oublier vos responsabilités civiles de commerçant. Le large choix d'options et de franchises garantit une protection à la hauteur de vos attentes et de votre budget.
- **Protection juridique professionnelle** pour défendre vos intérêts et prendre en charge une partie de vos frais de justice en cas de litige prud'homal, relatif à un bail commercial, ou bien protéger votre image sur les réseaux sociaux <sup>(2)</sup>.



### Votre protection et celle de votre famille

- Palliez les limites de votre régime obligatoire de protection sociale avec des contrats de **complémentaire Santé, Prévoyance et Retraite**.
- Vous avez le statut de Travailleur Non Salarié ? Des solutions sont spécialement conçues pour vous, vous permettant de profiter des **avantages de la « fiscalité Madelin »** <sup>(3)</sup>.
- Une **Complémentaire Santé** pour vos soins courants, frais d'optiques ou dentaires, hospitalisation.
  - L'**Assurance Prévoyance** : nous maintenons vos revenus si vous ne pouvez plus travailler à la suite d'un accident ou d'une maladie et nous couvrons vos proches en cas de décès.
  - **Gestion de patrimoine et préparation de votre retraite**



### La protection de vos salariés

- La **couverture santé et prévoyance** pour assurer vos salariés contre les aléas de la vie.
- En **santé** comme en **prévoyance**, notre offre intègre les **minimas de garanties imposés par votre convention collective nationale** mais peut aller au-delà. Chacun des postes de garanties pour la santé (hospitalisation, soins courants...) ou, pour la prévoyance (arrêts de travail, rente éducation...), est adaptable pour correspondre exactement au niveau souhaité et au budget prévu.
- S'ajoute au contrat socle santé de l'entreprise, la possibilité pour vos salariés de choisir des **renforts facultatifs** en fonction de leurs besoins et à leur charge.

Les garanties et services présentés dans cette brochure s'exercent selon les clauses et conditions de votre contrat Allianz en fonction des garanties et options souscrites.

(2) Option au contrat multirisque ou contrat Allianz Protection Juridique Professionnels et Entreprises pour une protection plus étendue.

(3) Dans les limites de la législation en vigueur au 01/01/2017, cotisations versées déductibles de votre bénéfice imposable (art. 154bis du CGI) et exonération ISF sous certaines conditions.



Allianz est à l'écoute de vos préoccupations.



Votre activité  
survivrait-elle  
à un sinistre majeur ?

Pour vous, être bien assuré c'est avoir les moyens de remettre en état vos locaux pour **reprendre au plus vite votre activité**.

La multirisque professionnelle d'Allianz prévoit des garanties permettant :

- la reconstruction/remise en état des locaux,
- le réapprovisionnement des stocks,
- la compensation de votre perte de marge brute,
- de couvrir les frais engagés pour reprendre rapidement votre activité.



Vos stocks sont au plus  
haut et un sinistre  
survient ?

Bonne nouvelle dans cette épreuve : Allianz **double la valeur assurée** si les dommages surviennent au cours des **8 semaines** qui suivent l'arrivée d'une **nouvelle collection**.

C'est automatique et sans surprime pour les stocks de prêt-à-porter et de chaussures.

C'est un vrai avantage pour vous, notamment en cas de dégât des eaux.



Vos vendeurs  
sont-ils suffisamment  
couverts ?

L'engagement de vos vendeurs peut être récompensé au-delà des minimas obligatoires en **santé et en prévoyance** à des tarifs étudiés spécialement pour votre profession.

Cette couverture complémentaire d'Allianz est un réel atout pour recruter des talents et les **fidéliser**. Et vous, chef d'entreprise, vous bénéficiez au-delà de la motivation de vos équipes d'un **cadre fiscal et social avantageux**.

# Nos engagements d'être là dans les moments clés de la vie de votre commerce

Votre Agent Général Allianz vous accompagnera tout au long de votre vie professionnelle.

## Votre installation



### Protégez votre activité avec l'assurance multirisque professionnelle d'Allianz.

Vous aurez de quoi faire face tant aux « petits » sinistres qui nuisent à votre activité qu'à ceux qui la mettraient en danger.

Avec des solutions adaptées pour assurer :

- votre **arrière-boutique**, une réserve à une autre adresse,
- les **dégâts des eaux** même dans les situations les plus complexes,
- votre **meuble**, matériel professionnel en **valeur de remplacement à neuf pendant 10 ans** (hors cas de bris ou de dommages électriques),
- votre **perte de marge brute** en cas de baisse de fréquentation de la galerie marchande suite à incendie ou catastrophe naturelle. Ou bien encore en cas de carence fournisseur suite à incendie.

Votre boutique de prêt-à-porter (sans cuirs) se situe en **centre commercial** ? Bénéficiez de -10% sur votre cotisation <sup>(4)</sup>.

**Aide à la création : jusqu'à 33 % de réduction sur votre cotisation de première année d'installation <sup>(4)</sup>.**

## Votre commerce est inondé

Mondial Assistance organise immédiatement la **sécurisation** et le **nettoyage de vos locaux** et si nécessaire le transfert de votre mobilier et de votre stock vers de nouveaux locaux.

La cause est un **débordement de cours d'eau** et l'état de **catastrophe naturelle** n'a pas été décrété ? Nous vous indemnisons quand même, à hauteur de 15 000 €, si vous aviez opté pour la protection maximale.

Parce que votre activité va être paralysée pendant plusieurs mois, **Allianz va couvrir votre perte de marge brute dès le 1<sup>er</sup> jour** et, si nécessaire, pendant 12 ou 24 mois (selon option choisie). **Pour pouvoir planifier vos travaux et la réouverture du magasin**, vous pouvez même demander une avance sur cette garantie Pertes d'Exploitation <sup>(5)</sup>.

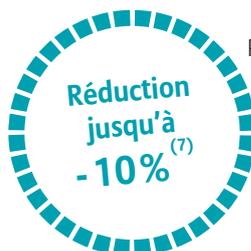
(4) Hors Assistance et Option Protection Juridique.

(5) Jusqu'à 50 % du montant des dommages matériels garantis. Avance soumise à l'accord d'Allianz. Les Garanties Pertes d'Exploitation et Perte de valeur vénale doivent avoir été souscrites.

## Votre fidélité récompensée



Après 2 années d'assurance sans sinistre au titre des dommages aux biens (hors catastrophes naturelles) sur votre contrat multirisque professionnelle.



Parce que vous détenez plusieurs contrats chez Allianz, nous pourrions vous offrir une réduction de prime sur certains produits.

(6) Sous réserve d'un certain niveau de franchise générale choisi dès la souscription. Conditions disponibles auprès de votre Agent Général Allianz.

(7) Voir conditions auprès de votre Agent Général Allianz.

## Vous tombez malade et êtes hospitalisé

Avec la **garantie hospitalisation** de votre contrat Allianz Prévoyance, vous percevez une allocation forfaitaire par journée d'hospitalisation.

Avec les services de Mondial Assistance, vous bénéficiez également d'un panier de **services à domicile** (aide-ménagère, auxiliaire de vie, garde d'enfant...).

Certaines maladies peuvent également donner lieu à des dépenses supplémentaires (cancer, Alzheimer, accident vasculaire cérébral...).

Pour vous aider à mieux y faire face, vous pouvez souscrire un **capital dédié**.



## Votre retraite, dans quelles conditions financières ?

### Préparez-la au plus tôt

Ne misez pas trop sur la cession de votre fonds de commerce ni sur les prestations des régimes obligatoires. Le mot d'ordre : anticiper pour compenser votre chute de revenus à la retraite **sans passer à côté des opportunités d'optimisation fiscale** (retraite « Madelin », Plan d'Épargne Retraite Entreprises, assurance vie,...).

Votre Agent Général Allianz est à votre disposition pour un bilan retraite personnalisé et vous conseiller sur les solutions adaptées à votre statut et vos attentes.



## Lors de votre départ en retraite

Vous avez vendu votre fonds de commerce et souhaitez **investir dans la pierre** pour compléter votre retraite ? Allianz propose aussi de **garantir l'emprunt et le bien acheté pour être loué**.

Pour toute question, votre Agent Général Allianz est à votre écoute. Joignez-le quand vous le voulez.

---

Prochain RDV le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ à \_\_\_ H \_\_\_. Lieu : \_\_\_\_\_



#### Allianz IARD

Société anonyme au capital de 991.967.200 €  
542 110 291 RCS Nanterre

#### Allianz Vie

Société anonyme au capital de 643.054.425 €  
340 234 962 RCS Nanterre

#### Protexia France

Société anonyme au capital de 1.895.248 €  
382 276 624 RCS Nanterre

Entreprises régies par le Code des assurances  
1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex

[www.allianz.fr](http://www.allianz.fr)



#### ANCRE

ASSOCIATION NATIONALE pour la COUVERTURE des risques,  
la RETRAITE, et l'EPARGNE  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
48, rue de Provence - 75009 Paris

[www.ancre-vie.com](http://www.ancre-vie.com)



#### AWP FRANCE SAS

SAS au capital de 7 584 076,86 €  
490 381 753 RCS Bobigny

Siège social : 7, rue Dora Maar – 93400 Saint-Ouen  
Société de courtage d'assurances - Inscription ORIAS 07 026 669  
[www.orias.fr](http://www.orias.fr)

[www.mondial-assistance.fr](http://www.mondial-assistance.fr)

